

Règlement de concours

Afin d'offrir la chance à tous, vous ne pouvez gagner plus d'un prix à l'intérieur d'une période de **30 jours**.

Si vous avez gagné plus d'un prix durant cette période, vous recevrez le premier prix gagné. Vous ne pourrez choisir entre les deux prix.

Le prix offert doit être accepté comme tel indépendamment de sa valeur commerciale au moment de sa réclamation ou de son utilisation et ne peut être échangé contre une somme d'argent, ne peut être destiné à la vente ou modifié de quelque manière que ce soit. Le prix est non transférable.

Tous concours s'adressent aux résidents du Québec âgés de **18 ans ou plus**. Les noms d'emprunt, les noms porte-bonheur, les noms de personnes âgées de moins de 18 ans ou toute autre substitution de nom ne pourront bénéficier du prix offert.

Règlements spéciaux reliés à ce concours

Concours

Le concours aura lieu dans le cadre de l'émission Viva la Vie avec Sylvie Goulet, en semaine de 13 h à 15 h. Il débutera le lundi 10 octobre et se terminera le vendredi 14 octobre 2016.

Prix

Annie Gourde, conseillère en orientation et Vice-Présidente Gouvernance et ressources humaines du Salon Carrière Formation de Québec ;

Madame Gourde offre trois heures de consultation, à Québec, avec une conseillère en orientation d'une valeur de 240 \$.
Ces trois heures comprennent :

- *Une première rencontre pour établir le besoin de la personne par rapport à son orientation professionnelle ;*
- *Un test psychométrique pour évaluer la personnalité et les intérêts ;*
- *Une rencontre pour faire l'interprétation des résultats au test en fonction des besoins de la personne.*

Cette offre peut être valide autant pour un jeune du secondaire 4 ou 5 que pour un adulte. En autant que la personne gagnante ait plus de 18 ans. Cette consultation permettra à la personne de voir plus clair par rapport à sa carrière et ainsi pouvoir faire les bons choix. Valeur de 240 \$
- Jobboom.

Le partenaire offre :

Deux heures de coaching personnalisé, comprenant la lettre de présentation, la correction du CV et une préparation aux entrevues avec le gagnant. Puisque le partenaire sera à Québec uniquement pour les Journées de l'emploi, le gagnant pourra utiliser ses heures de consultation par Skype sur semaine du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h ou pendant le Salon. Deux plages horaires lui sont proposées : le vendredi 21 octobre de 16 h à 18 h ou de 18 h à 20 h

Valeur de 200 \$ Salon Carrière Formation de Québec – Concours WKND radio 2016

Remise du prix

Le gagnant devra récupérer son prix à la station de WKND 91,9. WKND laisse, à la discrétion du gagnant la décision de prendre une photo officielle au Salon Carrière Formation de Québec en compagnie des partenaires. Dans le cas où sa réponse serait négative, le Salon Carrière Formation de Québec se donne le droit, ainsi qu'à ses partenaires, de diffuser publiquement le nom du gagnant. De plus, le nom du gagnant ainsi que ses coordonnées seront transmis à l'équipe du Salon afin d'obtenir le consentement du gagnant pour la prise de photos et de convenir d'une plage horaire avec lui pour le faire.

Comment réclamer votre prix?

Si l'animateur vous a dit que nous avons le prix en mains, vous devez passer ici à la station pour le récupérer, notre bureau est situé au 815, boul. Lebourgneuf, bureau 505 à Québec, au bureau de Leclerc Communication. Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 8 h 30 à 17 h 30. Vous avez 30 jours pour passer réclamer votre prix.

À votre arrivée à la réception de WKND 91,9, vous devrez présenter une pièce d'identité (carte d'assurance maladie ou permis de conduire). Des formulaires d'exonération pouvant devoir être complétés et signés pour la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, il est préférable que le gagnant passe lui-même réclamer son prix.

S'il n'y a pas de formulaire à signer, le gagnant peut mandater quelqu'un d'autre, en autant gagnant (carte d'assurance maladie ou permis de conduire).

Attention: **si l'animateur vous mentionne que nous n'avons pas encore reçu le prix**, dans ce cas, le département de promotions de WKND 91,9 contactera la personne gagnante dès qu'elle aura le prix en mains. Aucun prix ne sera posté. Le gagnant a la responsabilité de venir chercher son prix pendant nos heures d'ouverture.

Une même personne ne peut gagner qu'une seule fois par période de 30 jours, peu importe le prix gagné. Toute personne qui aurait gagné plus d'un prix dans une période de 30 jours ne recevra que le premier prix gagné, sans possibilité d'échange.

Réclamation de prix

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

**Leclerc Communication
815, boul Lebourgneuf, bur. 505
Québec (Québec) G2J 0C1
418-529-1021**